



7b rue de la Croix-Moreau - 75018 Paris

APPT ^T	NIVEAU	TYPE
B301	R+3	T2

SURFACES HABITABLES

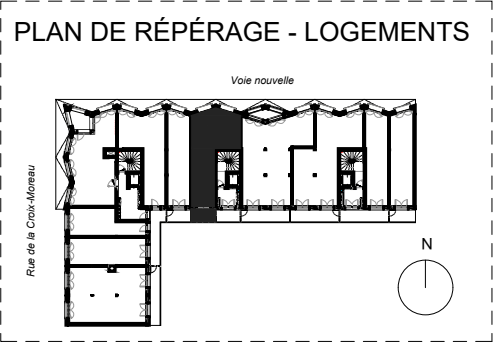
Séjour/Dgt./Cuisine	31.00 m²
Chambre.1	13.60 m²
Sdb.1	3.20 m²
Wc.	1.70 m²
Surface totale logement	49.50 m²

SURFACES EXTÉRIEURES

Balconnet.1	1.40 m²
Balconnet.2	1.40 m²
Balcon	5.40 m²
Surface totale annexes	8.20 m²

SURFACES TOTALES

Surface totale privative	57.70 m²
---------------------------------	-----------------



Vergély
Architectes

Plan établi le :
08/01/2025

Mis à jour le :
22/05/2025

Indice :
Ind. 00

Des modifications mineures ou des aménagements de détails nécessités pour des raisons d'ordre technique réglementaires ou administratif peuvent être apportés aux plans. Une différence maximale de 5% par rapport aux surfaces des pièces sera considérée comme admissible. Les hauteurs sous plafond données hors épaisseur de revêtement de sol de finition. Le calepinage (rythme, découpes) des revêtements extérieurs est purement indicatif, de même que l'implantation des végétaux.

Dans les cuisines, les indications tels que LL, LV, frigo, évier, sont représentées pour illustrer l'existence d'attentes eaux usées, eau potable, électricité permettant l'implantation ultérieure des ces équipements, dont l'emplacement n'est fourni qu'à titre indicatif. La fourniture des éléments mobiliers (lits, etc...) et de l'électroménager n'est pas prévue dans la prestation due.

Hauteur libre : 2,50 mètres environ, hors zones avec faux-plafond repérés sur plan et hauteur réduite sous poutres ou soffites

STE-----Store toile extérieur
STI-----Store toile intérieur
GC-----Garde-corps barreaudé
PB-----Persiennes bois accordéon
PV-----Pare-vue
PL-----Placard
ETG-----Étagères
CUI-----Cuisson
FR-----Réfrigérateur
LV / LL-----Attentes pour Lave-Vaisselle ou Lave-Linge
SL-----Sèche-linge
Dgt-----Dégagement
EP-----Descente eaux pluviales

Faux-plafond, soffite, poutre, poutre de retombée

Hauteur sous faux-plafond = 2.40m environ

Hauteur inférieure à 1.80m

Cloison démontable

Gaine technique

Tableau électrique

Sèche-serviettes

Entrée logement

DOCUMENT PROVISOIRE